



YQUELON



INFO



N°75 DÉCEMBRE 2025

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
AFFAIRES SCOLAIRES	4
TRAVAUX ET URBANISME	7
QUIZ	10
CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT	11
VIE ASSOCIATIVE	16
VIE SOCIALE	20
VIE COMMUNALE	21
INTERCOMMUNALITÉ	26
YQUELON PRATIQUE	31

Directeur de la publication : Stéphane SORRE - Directeur de la rédaction : Philippe PICHARD - Rédaction : Commission communication



Conception graphique : EP Graphisme
www.ep-graphisme.fr
contact@elisepichard.fr



Photographies :
Mairie d'Yquelon



Imprimerie LECUIROT
Gavray (50)
02 33 61 75 35



À l'heure où vous ouvrez ce nouveau numéro de notre magazine municipal, je souhaite vous adresser quelques mots pour faire le point sur la vie de notre commune et sur les projets qui nous rassemblent. Vous les découvrirez plus précisément au fil de ces pages.

Avec plus de 1300 habitants, Yquelon continue d'évoluer, avec une ambition constante : améliorer le cadre de vie de chacun tout en préservant l'identité et l'esprit de proximité qui font la force de notre commune. Ces derniers mois ont notamment été marqués par la poursuite des aménagements en faveur de la transition écologique et la sécurisation des déplacements de tous, en pensant aussi bien à nos jeunes qu'à nos aînés.

Ces projets ne pourraient voir le jour sans l'implication quotidienne des agents municipaux, mais aussi des bénévoles et de nombreux habitants qui, à leur manière, participent à rendre notre commune dynamique et solidaire. Je tiens à tous les remercier chaleureusement pour leur engagement.

Dans les prochains mois, nous continuerons à travailler ensemble pour faire d'Yquelon une commune toujours accueillante, active et tournée vers l'avenir. Votre participation, vos idées et votre confiance sont essentielles pour nourrir cette dynamique collective.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro, qui reflète la vitalité de notre commune et met en lumière celles et ceux qui la font vivre chaque jour.

Permettez-moi de vous souhaiter de profiter pleinement des fêtes de fin d'année et d'engager 2026 avec le vœu qu'elle soit pour chacun une source d'espoir et de confiance.

Ensemble, continuons à faire d'Yquelon une commune où il fait bon vivre et c'est dans cet état d'esprit qu'avec l'équipe municipale, je vous invite à échanger nos meilleurs vœux le vendredi 9 janvier prochain à la salle de convivialité.

Stéphane SORRE
Maire d'Yquelon

Rentrée scolaire 2025-2026

Le 1er septembre 2025, 151 élèves, répartis en 7 classes, ont repris le chemin de l'école Jean Moulin.

L'effectif est supérieur à la rentrée dernière (144 pour l'année scolaire 2024/2025).

Mme BRIEC a été mutée vers un autre établissement, et remplacée par Mme VINCENT qui assure, aussi, le remplacement de M. AMIOT, directeur dont le jour de décharge est le jeudi.



TPS/PS : Cécile TISON - 20 élèves
MS : Sophie MALLEGOL - 22 élèves
GS : Valérie ELLOY - 24 élèves
CP : Céline RIET - 18 élèves (site de Longueville)
CE1/CE2 : Céline GAUTIER - 21 élèves (site de Longueville)
CM1 : Marie-Anne LENOËL - 23 élèves
CM2 : Antony AMIOT - 23 élèves



Activités pédagogiques



L'année scolaire sera placée sous le thème de l'éco responsabilité en lien avec la base 8MillesNautic de Granville pour une sensibilisation à la protection des océans (CM1/CM2). Les élèves de Longueville bénéficieront d'une intervention de l'association Avril sur la plage de Bréville-sur-Mer.

Un cycle natation (financé par GTM) sera organisé pour tous les élèves à l'exception des TPS/PS de Mme TISON. D'autres activités seront également réalisées telles que les spectacles de l'Archipel, le thème école et cinéma, une sortie cinéma pour Noël pour les maternelles ainsi que la participation au festival de court métrage britannique « This is England » pour le cycle 3.

Toutes ces sorties sont financées par l'APE, le transport étant pris en charge par le SIS Longueville - Yquelon.

Autres activités sportives :

- Rugby à l'école 8 séances gratuites pour les CM1/CM2.
- Tennis, judo pour les maternelles et CE1/CE2 (activités financées par l'APE)
- Au printemps, cycle voile pour les CM2 (financé par GTM).

Comme chaque année, l'école Jean Moulin a participé au concours de l'affiche du Carnaval de Granville.

Chaque classe de maternelle est encadrée par une ATSEM (Gaëlle avec Mme TISON, Nathanaëlle qui est remplacée depuis le 01/12/2025 jusqu'à nouvel ordre par Katharina avec Mme MALLEGOL et Marie-Lise avec Mme ELLOY).

La garderie connaît une fréquentation encore supérieure à l'année dernière.

Côté cantine, les enfants apprécient toujours autant les plats élaborés par Nicolas avec, en moyenne, 130 repas servis par jour.

Afin de renforcer l'encadrement des temps périscolaires, le SIS Longueville - Yquelon a conventionné avec le Granville Water-Polo pour la mise à disposition d'animateurs.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

de l'école Jean Moulin

Une association fondée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants.

Le bureau se compose de 10 membres (de gauche à droite sur la photo) :
Marine PAPILLON, Céline LEBRAS, Julien TURPIN, Amandine GAUBERT (présidente), Amandine BELLESSOR, Carine DAVOINE, Alexandra HAVIN, Paul DUREL (secrétaire), Elodie LEROUXEL (trésorière), Pierre-Yves LEGALL.



BILAN DE L'ANNÉE 2024-2025

Cette année encore, les diverses actions mises en place par l'APE ont permis aux enfants de pouvoir profiter de nombreuses activités et sorties pédagogiques tout au long de l'année pour tous les élèves : cinéma, spectacles à l'Archipel, abonnements à des magazines, cadeaux et goûter de Noël, goûter de Carnaval, mais aussi pour certaines classes : escalade, tennis de table, tennis, judo, visite du Zoo de Champrépus, motricité pour les maternelles et le séjour vélo pendant 3 jours.

Tout cela pour un coût total de 14 400 €.

PROJETS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

- Cinéma et spectacles à l'Archipel pour des GS au CM2
- Judo pour GS/CP/CE1/CE2
- Abonnement à des magazines
- Chorale des TPS au CE2
- Goûters de Noël et Carnaval pour tous
- Mini ferme pour TPS/PS
- Motricité pour les maternelles
- Aquarium St Malo pour GS
- Tennis pour plusieurs classes
- Skate-board pour CP/CE1/CE2
- 1 journée à Chausey pour GS à CM2

Et d'autres projets à venir... soit un prévisionnel de 11 000 €.

Continuer à se mobiliser pour les enfants...

Des actions sont et seront mises en place par l'APE pour financer ces projets telles que :

- Appel aux cotisations en septembre 2025
- Loto le 22 et 23 novembre 2025
- Marché de Noël du 17/12/25 de la Mairie d'Yquelon
- Grille de tombola en février-mars 2026
- Calendrier 2026 livré avant les vacances de Noël 2025
- Kermesse fin juin 2026
- Vente de gâteaux et caramel beurre salé chaque vendredi du départ en vacances scolaires

La mobilisation de tous (parents, mairies, citoyens, commerçants...) est primordiale pour pouvoir continuer à offrir des moments de bonheur aux enfants.

Vous pouvez nous contacter sur
ape.longueville-yquelon@laposte.net

DÉMARRAGE DE LA DEUXIÈME PHASE D'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES DU PLAN DE MOBILITÉ

Dans le dernier bulletin Yquelon infos de juin 2025, nous vous annoncions le projet de la deuxième phase d'aménagement des voiries, qui concernait la rue des Fontaines, l'ensemble de la rue du Pas jusqu'à l'intersection avec l'avenue de l'Europe, et les abords de la salle de convivialité. Or pour des raisons budgétaires et aussi de calendrier, son périmètre a été réduit à la rue des Fontaines et au début de la rue du Pas en partant du Taillais.

Ainsi depuis le 12 novembre 2025, l'entreprise PIGEON TP, qui a remporté l'appel d'offre, effectue des travaux d'élargissement de la voirie de la rue des Fontaines pour y intégrer une voie verte, accessible aux piétons et cycles, et dont le revêtement sera perméable.

La largeur de la chaussée est réduite à 3.5 m et une bande engazonnée de 1 m séparera la chaussée de la voie verte qui fait 3 m de largeur. Un plateau surélevé est implanté à la traversée de la chaussée devant les Écuries du Taillais et un second devant l'entrée de la ferme pédagogique.

Des haies bocagères seront plantées en bordure de la voie verte pour préserver le caractère paysager de la rue des Fontaines.

Ces travaux ont nécessité l'acquisition par la mairie d'une bande de terrain auprès des propriétaires. Ensuite en janvier 2026, les travaux continueront dans la rue du Pas.

Ainsi les piétons et les cycles pourront circuler en toute sécurité entre le quartier du Taillais, le bourg, l'école et la zone de détente loisirs.

L'équipe municipale remercie les riverains et les propriétaires des parcelles limitrophes pour leur parfaite coopération.





TRAVAUX ET URBANISME

(ROND DE
ZAC
CHÊNE)

Les travaux d'aménagement du nouveau quartier du Rond de Chêne sont terminés. La rétrocession par FONCIM de toutes les parties publiques à la commune d'Yquelon est désormais effective depuis la signature de l'acte notarié, le 3 décembre dernier.



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE grâce à la Location Accession

28 maisons à vendre

Type F4 avec garage et jardin



Les avantages de la location accession



TVA
réduite à
5,5%



Exonération
de taxe foncière
pendant 15 ans



Prêt à
taux 0%
Selon conditions de ressources



Frais de
notaire
réduits



Garantie
de rachat
et relogement
pendant 15 ans

Le logement doit être occupé en tant que résidence principale

Avec la participation financière sous forme de subvention de



Contactez LOGIMANCHE au 02.33.75.53.05



• DÉMOGRAPHIE YQUELONNAISE •

1 Quel est le pourcentage d'habitants de 75 ans et plus ?

2 Quel est le pourcentage d'habitants de 19 ans et moins ?

3 Quelle est la répartition homme – femme ?

4 Quelle est la tranche d'âge de population la plus importante ?

a. 18 – 25 ans

b. 60 – 74 ans

c. 45 – 60 ans

2 points par bonne réponse
Réponses à la page 30

Quiz

• C'EST BEAU MAIS C'EST OÙ ? •



POUR INFO

Commune d'Yquelon

- Population recensée en 2025 : 1349
dont : - ménages : 1327
- communautés : 22
- personnes sans-abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 0
- Population municipale calculée au 1^{er} janvier 2023 : 1240
dont : - ménages : 1233
- communautés : 7
- personnes sans-abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 0
- bateliers : 0
- Population comptée à part au 1^{er} janvier 2023 : 34
- Population totale au 1^{er} janvier 2023 : 1274



LA FIBRE À YQUELON

MancheFibre
by altitude Infra.

Le réseau cuivre, support de la téléphonie fixe et de l'ADSL s'en va !
En passant à **La FIBRE** vous pouvez :



Conserver votre numéro de téléphone fixe !



Télétravailler dans des conditions optimales !



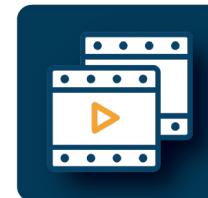
Transférer des fichiers lourds.
Débit Internet ultra rapide !



Télécharger vos contenus audio, vidéo...



Accéder à la télé médecine !



Bénéficier d'une image Très Haute Définition (4k) !



Jouer en ligne avec une expérience des plus fluides !



Installer domotique et télésurveillance !

Déjà fibré ?
Aidez vos proches à passer à la fibre !

www.manche-fibre.fr



COMPOSTAGE PARTAGÉ



ON FAIT LE POINT SUR LE COMPOSTAGE PARTAGÉ DANS VOTRE COMMUNE

En partenariat avec Granville Terre et Mer, la commune d'Yquelon a inauguré le 13 juin dernier, deux nouveaux sites de compostage partagé, l'un au parc du Rond de Chêne et l'autre Place de la Mairie (place Mary Lefèvre). Après environ 6 mois de fonctionnement, il est l'heure de faire un point.

L'opération est un succès ! Force est de constater que les Yquelonnais ont la volonté de valoriser leurs biodéchets puisque dès l'inauguration une trentaine de personnes étaient présentes sur les deux sites pour retirer leur bioseaux.

D'autres habitants les utilisent aussi, car les bacs se remplissent rapidement, signe de l'adhésion d'un bon nombre à la démarche. Malgré cette fréquentation importante, les sites fonctionnent très bien.

Le 30 octobre dernier les premiers transferts de biodéchets ont eu lieu. En effet, les bacs de dépôts étant quasiment pleins, les référents de ces deux sites se sont organisés pour transférer les épluchures et restes de fruits et légumes dans les bacs de maturation situés juste à côté.

Dans quatre mois environ, le temps que les « petites bêtes » du sol (vers du compost, collemboles, cloportes, myriapodes...) finissent leur repas, une distribution de compost mature sera proposée aux utilisateurs des sites de compostage partagé afin de gâter leur jardin. Pieds de haies, paillage du potager, pieds des fruitiers, massifs arbustifs, potées de plantes annuelles et autres végétaux seront ainsi requinqués pour une nouvelle saison !

Paroles de deux des cinq référents des sites de compostage partagé d'Yquelon - Jean Charles HOUIVET et Michelle ERNOUF.

« Je viens 2 à 3 fois par semaine pour vérifier que tout se passe bien, j'aère le bac de dépôt et j'ajoute du broyat nécessaire au processus de compostage, si je constate qu'il en manque. L'apport de matière sèche permet d'éviter la présence de mouscheros. »

« Cet été, j'ai eu l'occasion d'échanger avec d'autres habitants qui venaient déposer leurs déchets alimentaires. Je leur ai rappelé qu'il est nécessaire de couper en petit morceaux les épluchures de fruits et de légumes, surtout les peaux épaisses comme le melon, pour faciliter leur décomposition. »

« L'autre jour, j'étais contente car j'ai observé un insecte que je n'avais encore jamais vu, un Staphylin, c'est le signe que nos composteurs sont des gîtes de bonne qualité pour la biodiversité. Nous vous donnons rendez-vous au printemps pour la distribution du compost mature. »



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE



RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI





DÉCHETS ABANDONNÉS

Face aux incivilités autour des points d'apports volontaires, les communes de Granville, Donville-les-Bains, Yquelin et Saint-Pair-sur-Mer s'unissent pour adhérer à l'éco-organisme Citéo, spécialiste du recyclage des emballages ménagers.

Ce partenariat permettra de bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour mettre en place un plan d'actions de lutte contre les dépôts sauvages et améliorer la collecte des déchets.

Il est important de préciser que l'abandon de déchets sur la voie publique constitue une infraction susceptible de faire l'objet d'un procès-verbal et d'une amende. En lien avec la Communauté de Communes, les quatre communes travaillent en groupement à un projet commun de prévention et de sensibilisation du public, avec l'appui de Citéo, pour un environnement plus propre et plus responsable.





ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE



La visite du jury régional s'est déroulée le 11 septembre avec la conclusion générale suivante :

« Le jury prend du plaisir au cours de son temps d'échange avec Madame le Maire adjoint, les élus, les agents et aussi avec Sonia pendant la visite qui est très bien organisée.

De très belles initiatives ont déjà été menées par la commune avec des résultats esthétiques très encourageants qui participent au bien-être dans la commune. La municipalité met aussi en place de nombreuses interactions avec ses habitants. Le jury régional note l'esthétique globale de la commune et à la qualité de certaines infrastructures qui participent grandement au sentiment d'une douceur de vivre dans cette commune apaisée. Le jury encourage la municipalité à poursuivre ses efforts et à suivre ses recommandations sur les points à améliorer. »

Proposition du jury à l'issue de la visite :

- Le jury régional du label des villes et villages fleuris est heureux de maintenir la commune de YQUELON dans le classement des communes 3 fleurs pour l'année 2025.



Les membres de l'association des jardins partagés d'Yquelon se sont réunis le 6 septembre pour partager leur traditionnel repas champêtre et convivial.

LES JARDINS de la Lucerie



Association de protection et de mise en valeur DE L'ÉGLISE D'YQUELON

L'association de Protection et de Mise en Valeur d'Yquelon a organisé un concert en l'église Saint-Pair, le 12 octobre. Le public a pu écouter le répertoire de l'ensemble vocal PRO ARTE dirigé par Laurence LEGRIX.

Grâce à nos adhérents, une bannière a été achetée et remise à la paroisse Saint-Pair d'Yquelon, le dimanche 23 novembre lors d'une cérémonie à l'église Notre-Dame de Granville en présence de notre évêque Mgr Grégoire CADOR. Notre vice-président Bernard HAMELIN a assuré le rôle de porteur, nous l'en remercions.



L'AMICALE YQUELONNAISE

DU 3ÈME ÂGE

- Les adhérents de notre association se réunissent les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois (sauf en juillet et août) pour un après-midi jeux (belote, tarot, scrabble...) ou une petite marche si le temps le permet avec un goûter servi en milieu d'après-midi.
- Les anniversaires sont fêtés en fin de chaque trimestre.

Au cours de l'année 2025, 3 sorties ont été organisées :

- Holiday On Ice Zénith de Caen
- Pont l'Evêque (visite cidrerie), Honfleur (balade en bateau commentée), Naturospace
- Repas spectacle à Condé sur Vire avec la « La Troupe Empire »

Le repas de Noël a eu lieu le 16 décembre.

Pour le 1er semestre 2026 sont prévus :

- La galette des rois le jeudi 22 janvier ;
- L'Assemblée Générale suivie d'un repas le 10 mars ;
- Un concours de belote le 31 mars ;
- Une sortie à la journée en juin (date et lieu non définis).

Pour le 2ème semestre sont prévus :

- 2 concours de belote les 22 septembre et 3 novembre
- 1 sortie ou un repas spectacle (date et lieu non définis)
- Le repas de Noël le mardi 15 décembre

Les membres du bureau seraient heureux d'accueillir des nouveaux adhérents et d'intégrer un peu de jeunesse pour assurer la pérennité de cette Amicale qui compte 124 adhérents.

Les adhésions (21 euros) sont encaissées au début de chaque année. Cependant l'adhésion est possible en cours d'année pour les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour avoir des moments d'échange, de convivialité avec d'autres personnes.

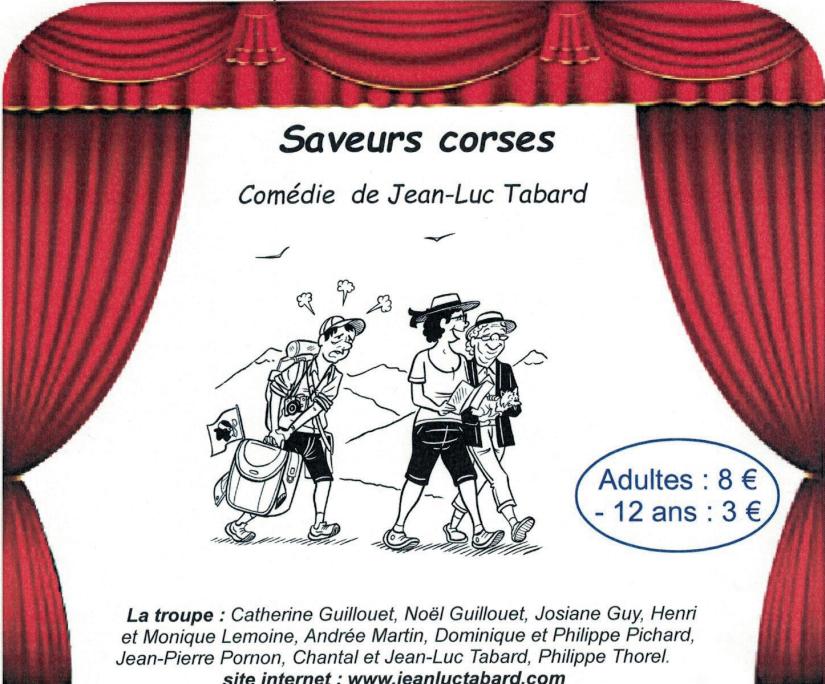
Vos suggestions pour de nouvelles activités sont toujours les bienvenues.

Contact : Monsieur PICOT (Président) au 07 77 77 75 54



SACD **THEÂTRE** **L'Harmattan**
Au carrefour des cultures

Avec la troupe « Entre Scène et Mer »



Saveurs corses
Comédie de Jean-Luc Tabard

La troupe : Catherine Guillouet, Noël Guillouet, Josiane Guy, Henri et Monique Lemoine, Andrée Martin, Dominique et Philippe Pichard, Jean-Pierre Pormon, Chantal et Jean-Luc Tabard, Philippe Thorel.
[site internet : www.jeanluctabard.com](http://www.jeanluctabard.com)

Adultes : 8 €
- 12 ans : 3 €

Vendredi 16 et Samedi 17 Janvier 2026 à 20h30
Dimanche 18 Janvier à 14h30

Vendredi 23 Janvier 2026 à 20h30
Samedi 24 Janvier à 14h30 et 20h30



TELETHON

YQUELON

Salle de convivialité - Rue du Pas

**Vente des billets samedi 13 décembre 2025, samedis 3 et 10 janvier 2026
de 10 h à 12 h 30, à la Grange dîmière (cour de la mairie d'Yquelon)**
Renseignements : Comité des fêtes d'Yquelon 07.68.32.56.90



Comité
des Fêtes
Yquelon



18



LA DÉTENTE YQUELONNAISE VOUS PROPOSE des ateliers de généalogie



LES JEUDIS DE 14H00 À 16H00
TOUTES LES DEUX SEMAINES

SALLE AU-DESSUS DE LA MAIRIE D'YQUELON
GRATUIT ET OUVERT À TOUS

Christian DE JAEGER généalogiste amateur depuis plus de 30 ans, souhaite faire bénéficier bénévolement de son expérience, les personnes qui voudraient commencer ou approfondir leurs recherches généalogiques.

RENSEIGNEMENTS : detenteyquelonnaise@gmail.com
SITE : <https://detenteyquelonnaise.fr/>

LISTE DES associations

COMITÉ DES FÊTES D'YQUELON

PRÉSIDENT

M. Livio NABAB
comitedesfetesyquelon@gmail.com

AMICALE YQUELONNAISE DU 3^{ÈME} ÂGE

PRÉSIDENT

M. Marcel PICOT
07 77 77 75 54

ASSOCIATION À L'EN(VIE) D'Écrire

PRÉSIDENT

M. Jean-Louis STASSIN
contact@alenviedecrire.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. LONGUEVILLE-YQUELON

PRÉSIDENTE

Mme Amandine BELLESSOR
ape.longueville-yquelon@laposte.net

ASSOCIATION DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DE L'ÉGLISE D'YQUELON

PRÉSIDENT

M. Bernard DEBOISLOREY

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LES DRÔLES DE DAMES

PRÉSIDENTE

Mme Ginette GUY
06 16 39 58 73

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

PRÉSIDENT

M. Daniel DOLLEY
02 33 89 58 03

LES JARDINS DE LA LUCERIE

PRÉSIDENT

M. Christian LEBEDEL
christine.doublet@sfr.fr

LA DÉTENTE YQUELONNAISE

PRÉSIDENTE

Mme Yvette GARDIEN
detenteyquelonnaise@gmail.com

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES

PRÉSIDENTE (Section de la Manche)

Mme Heidrun AUMONT
h.aumont2@netcourrier.com



VIE SOCIALE

150 convives se sont retrouvés le dimanche 16 novembre 2025 à la salle de convivialité, à l'occasion du repas des aînés offert par la commune d'Yquelon.

Georges et Andrée LECOMTE, beau-frère et belle-sœur, âgés respectivement de 95 et 96 ans, ont été mis à l'honneur par Stéphane SORRE, maire, et les élus présents lors de cette journée animée et très chaleureuse.



LE REPAS DES AÎNÉS



m.b.a
MUTUELLE

www.mbamutuelle.com

Offre Santé MBA Commune, la
mutuelle de tous les habitants de
YQUELON

4 formules santé
au choix

Implantation locale
dans l'Ouest

Sans questionnaire médical,
sans limite d'âge

Services et
assistance inclus

Nadège BALIDAS, conseillère MBA Mutuelle
Tel : 07 70 20 85 56
Mail : nadège.balidas@mbamutuelle.com
En agence : 17, rue du Pot d'étain - 50300 AVRANCHES

**MUTUELLE
COMMUNALE**

C'est à Granville que s'est déroulée la cérémonie mutualisée du 11 novembre. Les maires des communes de Donville-les-Bains, Granville, Saint-Pair-sur-Mer et Yquelon étaient présents avec les élus départementaux, les autorités civiles et militaires, les représentants des sapeurs-pompiers et de la SNSM. Cette cérémonie a été animée par l'Harmonie du Cap Lihou, la chorale L'Echo du Roc et les lectures des enfants de l'école Jules Ferry de Granville.



CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE



RENCONTRE

Mgr Grégoire CADOR, Évêque de Coutances et d'Avranches, était en visite pastorale à Yquelon à la salle de convivialité, le 21 novembre dernier. Il souhaitait rencontrer les maires des 62 clochers répartis sur 43 communes dont les 32 de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer. Ce rendez-vous a été l'occasion de nombreux échanges animés par le Père Régis ROLET.





NOUVEL AGENT :

Médéric RAUX

Je m'appelle Médéric, j'ai 25 ans et je réside à Granville.

Je suis en couple et nous avons une petite fille de 16 mois. J'aime le vélo et le foot.

Je suis titulaire d'un bac pro aménagement paysager.

J'ai travaillé un peu plus d'une année chez Maisonneuve à Cérences, entreprise qui fabrique des fûts de bière.

Je suis arrivé au sein de l'équipe des services techniques de la commune d'Yquelon le 18 août 2025.



De gauche à droite :
Renaud PICOT, David MAREK, Dominique CROCHET, Florent PIACENTINO, Médéric RAUX

ACQUISITION D'UN TRACTEUR AUTOPORTÉ



De gauche à droite :
Jérémy de l'entreprise JAMOTTE,
Dominique CROCHET et Renaud PICOT

Atelier numérique POUR LES + DE 60 ANS

Atelier Tablette



ÉLECTIONS MUNICIPALES



Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026 et les modalités d'inscription sur les listes électorales introduites en 2019 continuent à s'appliquer.

La gestion des listes électorales est assurée par les communes (loi n° 2016-1048 du 1er août 2016) mais il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter :

- Chacun peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne (www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N47)
- La démarche d'inscription sur les listes électorales est ouverte à tout habitant.

Elle est possible en ligne jusqu'au 4 février 2026 ou en mairie jusqu'au 6 février 2026
Il y aurait environ 2,9 millions d'électeurs non-inscrits et 7,7 millions de «mal-inscrits» (estimation INSEE) en France.

Le taux d'abstention aux élections est notamment dû à cette situation.

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ET VOTER SONT DES DEVOIRS CITOYENS

RAPPEL EAM : L'E.A.M. (Établissement d'Accueil Médicalisé) héberge des résidents qui souhaiteraient voter. Certains ont des capacités physiques réduites qui ne leur permettent pas d'accomplir seul l'exercice de leurs droits civiques. Le calendrier électoral s'annonce riche avec les élections municipales en mars 2026 et les élections présidentielles et législatives en 2027. C'est pourquoi, nous recherchons des bénévoles qui seraient intéressés pour accompagner des habitants de la résidence. Des interrogations peuvent être générées par cet engagement.

Un temps d'échange sera organisé avec l'équipe professionnelle pour répondre aux questions.

Si vous êtes volontaires, nous vous remercions de vous faire connaître auprès du secrétariat de l'E.A.M. soit en vous déplaçant physiquement, soit en prenant contact directement par téléphone au 02 33 79 00 06 ou mail : mrobert-fam@agapei.fr

Noël À YQUELON

CONCERT DE Noël

Le concert de Noël s'est déroulé le 14 décembre en l'église Saint-Pair. Le public, venu en nombre, a pu apprécier les chants corses du groupe I CANTARINI.



CRÈCHE DE Noël

réalisée par Agnès SORRE,
Micheline et Bernard HAMELIN



DÉCORATIONS DE Noël



MARCHÉ DE Noël

17 DÉCEMBRE 2025



UNE FUTURE AIRE MULTIMODALE AU TAILLAIS

GTM va créer une aire multimodale dans le futur quartier du Taillais, pour favoriser les différents modes de transport, notamment les mobilités collectives, tout en facilitant les liaisons entre eux. Il s'agira également de désengorger le centre-ville de Granville et d'améliorer l'accessibilité du territoire pour tous les usagers.

Cette aire accueillera un parking-relais de 196 places, deux arrêts de bus Néva (montée et descente) avec assises à proximité, un espace de « dépose-minute », 20 places de stationnements pour vélos couvertes (extensibles à 40), un cheminement piéton.

Dans l'esprit de « finir la ville, commencer la campagne », l'ambition environnementale du projet est forte : ombrières photovoltaïques, revêtements perméables sur plus de la moitié des surfaces, conservation des arbres existants et reconstitution de la haie médiane, continuité paysagère et végétalisation importante, matériaux durables, éclairage raisonné...

L'aménagement sera inclusif et accessible à tous, avec des toilettes publiques, un dépose-minute et des places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite ou élargies pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie.

Hors aléa majeur, les travaux devraient commencer fin 2026.

FUTUR « SIÈGE » INTERCOMMUNAL : PROJET DE REGROUPEMENT DES SERVICES DE GTM

À l'est du quartier du Taillais, GTM a pour projet de regrouper et mutualiser l'essentiel de ses services, actuellement répartis sur huit sites. L'ensemble devra être exemplaire en matière environnementale et comprendra un accueil, des espaces collectifs de travail et de convivialité, le dépôt de bus Néva, un pôle exploitation-maintenance et des parkings. Après un travail concerté avec les agents et le choix de quatre équipes de maîtrise d'œuvre, le jury de concours aura lieu en début d'année 2026.

NOUVELLE FILIÈRE ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS

Ne jetez plus vos articles de sport et de loisirs usagés ! Offrez-leur une nouvelle vie, grâce à la nouvelle filière mise en place par la Communauté de Communes.

QU'EST-CE QUE LES ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS ?

Les articles de sport et loisirs sont des équipements utilisés dans le cadre d'une pratique sportive ou d'un loisir de plein air, incluant les accessoires et les consommables. Ce sont par exemple : skate, rollers, skis, raquettes de tennis, mousqueton, tapis de fitness, boules de pétanque, canne à pêche, casque, etc.

OÙ LES DÉPOSER ?

Vous pouvez déposer vos articles de sport et loisirs dans le conteneur rose dédié, dans les déchèteries de Granville et Bréhal, ainsi qu'à la Cité des sports. Des collectes ponctuelles pourront également avoir lieu dans les bases nautiques du territoire.

QUE DEVIENNENT-ILS ENSUITE ?

Selon l'état de vos articles, plusieurs options sont possibles : S'ils sont en bon état, ils seront destinés à la réparation, au don ou à la revente. S'ils sont en mauvais état, ils seront recyclés ou valorisés énergétiquement.

Attention, les textiles et baskets ne sont pas admis car ils doivent être évacués dans les bornes blanches pour la filière des textiles, chaussures et linge de maison.

> **Plus d'infos sur ecologic-france.com**

↓ DÉPOSEZ ICI ↓

ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS

QUE DEVIENNENT LES PRODUITS ?

Trop usé ou hors d'usage	En bon état ou réparable
Valorisation énergétique	Recyclé quand c'est techniquement possible
Don ou réparation ou revente par les associations	

VOS ÉQUIPEMENTS SERONT CONFÉRIÉS À ECOLOGIC. DÉCOUVREZ COMMENT ILS SERONT VALORISÉS ICI : WWW.ECOLOGIC-FRANCE.COM



Bien trier ses déchets : un geste essentiel !

Les erreurs de tri ne cessent d'augmenter sur le territoire. En 2024 par exemple, un tiers des déchets collectés par la Communauté de communes dans les bacs jaunes n'étaient pas des emballages ! Sur 3 357 tonnes, 1 107 tonnes (contre 811 en 2023) ont été triées à tort avec les contenants en plastique, papier ou cartonnettes, engendrant des refus de tri !

QU'EST-CE QUE LES REFUS DE TRI ?

Il s'agit des déchets mis par erreur dans les emballages recyclables, qui ne répondent pas aux consignes de tri en vigueur : brosses à dents ou cheveux, rasoirs à main, chaussures, médicaments, etc. Ils sont refusés par le prestataire de GTM, qui les écarte de la chaîne de tri. Cette opération est facturée à l'intercommunalité, qui doit aussi récupérer ces déchets et les évacuer vers un autre centre de traitement, une unité de valorisation des «combustibles solides de récupération» situé en Seine maritime, qui produit notamment de l'énergie ou de l'électricité pour les réseaux de chaleur et l'industrie. Ces prises en charge supplémentaires et le transport par camion ont un impact environnemental et économique : 240 970 € pour la seule année 2024 !

POUR BIEN TRIER, PENSEZ « EMBALLAGE » !

La plupart des erreurs de tri sont liées à l'interprétation des consignes. Les bacs jaunes, où elles sont les plus nombreuses, sont exclusivement destinés aux emballages, qu'ils soient en papier, en carton ou en plastique. Tout autre objet est exclu, y compris s'il est conçu dans ces matériaux, car il ne peut pas être pris en charge par les bonnes filières de recyclage. Voici un rappel des consignes :

AUTORISÉ

TOUS LES EMBALLAGES :

- plastique : bouteilles, flacons, barquettes, pots de yaourt, boîtes, films, tubes, sacs, sachets...
- papier et carton : briques alimentaires, cartons de pizza, boîtes à œufs, sachets, cartonnettes...
- métal : canettes, sprays, conserves, barquettes, capsules, tubes, opercules...

TOUS LES PAPIERS : journaux, prospectus, enveloppes, courriers, magazines, livres...

INTERDIT

TOUT CE QUI N'EST PAS UN EMBALLAGE :

- brosses, rasoirs, jouets, tuyaux d'arrosage, ustensiles, arrosoirs, ampoules, textile... (→ déchèterie)
- cartons bruns (→ déchèterie)
- nourriture (→ sac d'ordures ménagères ou compostage)
- piles, câbles électriques (→ déchèterie)
- sacs d'ordures ménagères (→ bac roulant)

Pour savoir dans quelle colonne de tri ou quelle benne de déchèterie jeter quel déchet, se référer au guide du tri de l'intercommunalité sur granville-terre-mer.fr/dechets/triez ou télécharger l'appli Trizzy

Je trie mes déchets

C'EST UN EMBALLAGE ?
SI C'EST OUI,
C'EST DANS LE BAC DE TRI !

LE VERRE

LE VERRE SE RECYCLE
À L'INFINI

POTS ET BOUCAS EN VERRE

RAPPEL
Ne pas rincer vos emballages
Les déposer en vrac, vides, sans bouchon ni capsule, ni couvercle

LES EMBALLAGES

CHEZ VOUS,
TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS
LES PAPIERS SE TRIENT !

RAPPEL
Ne pas rincer vos emballages
Les déposer en vrac
Ne pas les imbriquer

TOUTES LES BOUTEILLES
ET TOUTS LES FLACONS
EN PLASTIQUE

TOUS LES PAPIERS

TOUTES LES CARTONNETTES
ET BRIQUES ALIMENTAIRES

TOUS LES EMBALLAGES
EN MÉTAL

TOUTES LES BARQUETTES
EN PLASTIQUE

TOUS LES POTS, BOÎTES
ET TUBES EN PLASTIQUE

TOUS LES FILMS, SACS
ET SACHETS EN PLASTIQUE

TOUS LES PETITS
EMBALLAGES EN MÉTAL

LES ORDURES MÉNAGÈRES

JE METS DANS LES
ORDURES MÉNAGÈRES

PETITS OBJETS

PRODUITS D'HYGIÈNE OU SOUILLÉS

VAISSELLE

RESTES ALIMENTAIRES

SAC TRANSLUCIDE OBLIGATOIRE
PAS DE VRAC DANS VOTRE BAC !

VOTRE DÉCHÈTERIE

DÉCHÈTERIE DE GRANVILLE
Route de Mallouet
02 33 91 92 60

DU lundi au samedi
de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50
► Fermée les jeudis d'octobre à avril

FERMÉE
LES DIMANCHES ET
JOURS FÉRIÉS
CARTE D'ACCÈS
OBIGATOIRE DÉLIVRÉE
SUR PRÉSENTATION D'UN
JUSTIFICATIF DE DOMICILE

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

AMÉLIOREZ VOTRE LOGEMENT AVEC GTM RÉNOV'

Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique de votre logement ou son adaptation à une perte d'autonomie ?

Stop aux arnaques, GTM est là pour vous ! Votre conseiller local France Rénov' vous apporte :

- des conseils gratuits, neutres et indépendants ;
- des informations sur les aides financières auxquelles vous avez droit ;
- la mise en relation avec un accompagnateur personnalisé pour réaliser votre projet.

Exemples de travaux : *isolation, ventilation, chauffage, salle de bain adaptée, monte-escalier, volets roulants*

- Un seul contact : Jean-François SAVARY - 02 33 49 51 04 - gtm.renov@granville-terre-mer.fr
- Permanences, à Granville, Bréhal, Saint-Pair-sur-Mer et La Haye-Pesnel, sur rendez-vous
- Calendrier des permanences sur granville-terre-mer.fr/habitat-urbanisme/habitat/gtm-renov

Un service de proximité cofinancé par l'Agence nationale de l'habitat et l'Union européenne



CONFÉRENCES À YQUELON

• • • • •

SALLE DE CONVIVIALITÉ

- Conférence-parentalité, le mardi 14 avril 2026, consacrée à la thématique des écrans
- Conférence-santé, le mardi 15 septembre 2026, sur le thème de la douleur, animée par le Dr ROMBAUT

IMMERSION IMMERSION IMMERSION



Benjamin ALLOUCHE ingénieur-élève en 3ème année au Corps des Mines de Paris a passé 4 jours, du 8 au 11 décembre, en immersion territoriale auprès de Stéphane SORRE, maire d'Yquelon et président de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer. Cette semaine lui a permis d'appréhender l'action des élus au plus près de la population et au quotidien.

Quiz LES RÉPONSES

1. 13,70% (2 points)
 2. 18,04% (2 points)
 3. Homme (48,57%), Femme (51,43%) (2 points)
 4. Réponse b (2 points)
- • • • •

C'EST BEAU, MAIS C'EST OÙ ?

5. Sculpture offerte à la commune par Guy DELALANDE située à l'entrée de la Grange Dimière (2 points)

NOTE SUR 10 POINTS

Si vous n'avez pas la moyenne, pensez à réviser, on compte sur vous !

• • • • •

MÉDECIN

Dr Emmanuel GERMAIN
Téléphone : 09 81 64 99 76

ÉCOLE

Téléphone :
02 33 90 87 57 (Yquelon)
02 33 90 80 10 (Longueville)
Courriel : ecole.yquelon@wanadoo.fr

RESTAURANT ET GARDERIE SCOLAIRES

Téléphone : 02 33 90 87 60

ASSISTANTES MATERNELLES

Liste disponible en mairie
ou sur le site internet

CRÈCHE FAMILIALE

Renseignements à la Maison
de la Petite Enfance
Téléphone : 02 33 69 20 60

Les déchets ménagers :

Le ramassage des ordures ménagères est assuré le jeudi matin par les services de la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer. Les nouveaux résidents doivent déposer leur demande de conteneur à la mairie. Les conteneurs doivent être enlevés du domaine public le plus rapidement possible après le passage du véhicule de collecte. En aucun cas le conteneur ne peut rester en permanence sur le domaine public.

Déchèterie :

Située sur le site de Mallouet à Granville, elle est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, fermée le jeudi sauf de mai à septembre.

Téléphone : 02 33 91 92 60

Une carte est nécessaire pour accéder à la déchèterie.

Les dépôts sauvages et la loi :

Tout dépôt sauvage est considéré comme une infraction et fera l'objet d'une contravention de 120€.

Les activités bruyantes :

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

À VOS AGENDAS !

- 29 mars 2026 : Course cycliste
- 23-24-25 mai 2026 : Festival Botanik'art
- 20 juin 2026 : Dîner champêtre avec animation musicale et feu d'artifice
- 21 juin 2026 : Vide-greniers

Allumage de feux interdit.

Autorisations d'urbanisme :

Toute construction d'une superficie supérieure à 20 m² (garage, véranda...) doit obligatoirement faire l'objet d'une demande de permis de construire. Une déclaration préalable doit être faite pour les constructions dont la surface plancher est inférieure à 20 m² (sous réserve d'une construction déjà existante sur le terrain) ainsi que pour les abris de jardin, la construction ou la modification d'une clôture, en respectant les règles d'urbanisme.

Vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir sous format numérique en vous connectant sur le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme grâce au lien urbanisme.granville-terre-mer. Ce nouveau portail permet de simplifier les démarches des habitants et des professionnels mais aussi d'améliorer considérablement l'organisation et le fonctionnement administratif, en optimisant les temps de traitement des dossiers.

Nb : Pour contribuer à la propreté de la commune et faciliter le travail des agents communaux lors de l'entretien des espaces verts (tonte et débroussaillage), nous vous demandons, dans la mesure du possible, de déplacer vos véhicules des places de stationnement. Nous vous remercions de votre compréhension.





AU COEUR DU PAYS GRANVILLAI

MAIRIE D'YQUELON

130, rue de la Grange Dîmière - 50400 YQUELON
02 33 50 37 34
contact@mairie-yquelon.fr
www.mairie-yquelon.fr

DU LUNDI AU VENDREDI
De 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00